

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 800 élèves. Nous comptons vingt et une écoles primaires, une école primaire-secondaire, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Nos établissements sont répartis en milieux semi-urbains et ruraux.

ÉDUCATRICE OU ÉDUCATEUR EN MILIEU SCOLAIRE

Plusieurs postes cycliques sont actuellement disponibles

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à organiser, préparer et animer une variété d'activités favorisant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves sous sa responsabilité, particulièrement en service de garde, tout en assurant leur bien-être et leur sécurité.

Elle peut également être appelée à apporter son soutien en classe.

QUALIFICATIONS REQUISE

Scolarité et expérience

Être titulaire d'un diplôme de 5e année du secondaire et de l'attestation d'études professionnelles en service de garde et avoir une (1) année d'expérience pertinente.

Autre exigence

Être titulaire d'un document datant d'au plus trois (3) ans, attestant la réussite :

1. Soit d'un cours de secourisme général d'une durée minimale de huit (8) heures ;
2. Soit d'un cours d'appoint d'une durée minimale de six (6) heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours mentionné au paragraphe précédent.

Avantages de travailler avec nous:

- ❖ Minimum de vingt (20) jours de vacances annuellement;
- ❖ Près de deux (2) semaines de congé durant la période des fêtes;
- ❖ Salaire horaire entre 25,86 \$ et 29,83 \$, selon l'expérience;
- ❖ Accès à un programme d'insertion professionnelle;
- ❖ Régime de retraite à prestations déterminées;
- ❖ Régime d'assurances collectives.

DATE LIMITE POUR POSTULER

28 juin 2026, 16 h

[POSTULEZ ICI](#)

Date d'entrée en fonction : 21 aout 2026		
CONCOURS	LIEU	HEURES ET HORAIRE DE TRAVAIL
SECTEUR MONT-LAURIER		
S-034-26-27	École de la Madone 12 h 05 à 13 h 35 et 15 h 40 à 17 h 00	16 h 50 par semaine
S-035-26-27	École de la Madone 15 h 40 à 16 h 45	5 h 25 par semaine
S-036-26-27	École de la Carrière 15 h 40 à 17 h 00	9 h 20 par semaine
S-048-26-27	École Saint-Jean-l'Évangéliste Remplacement le vendredi pour l'année scolaire 26-27 9 h 22 à 16 h 50	6 h 58 par semaine Inclut 3 h 02 de soutien en classe
S-053-26-2 7	École Jean-XXIII 15 h 40 à 17 h 15	10 h 20 par semaine
S-054-26-27	École Jean-XXIII 15 h 40 à 17 h 20	10 h 45 par semaine
S-055-26-27	École Sacré-Cœur 12 h 05 à 13 h 35 et 15 h 40 à 17 h 15	17 h 50 par semaine
S-056-26-27	École Saint-Eugène 10 h 18 à 18 h 05	35 h 00 par semaine Inclut 12 h 45 de soutien en classe
S-057-26-27	École Saint-Eugène 6 h 55 à 8 h 45 et 10 h 50 à 17 h 00	35 h 00 par semaine Inclut 9 h 00 de soutien en classe
S-058-26-27	École Saint-Eugène 7 h 25 à 11 h 00 et 12 h 05 à 17 h 00	31 h 20 par semaine Inclut 7 h 50de soutien en classe

Proche des gens, près de la nature, riche en talent

CONCOURS	LIEU	HEURES ET HORAIRE DE TRAVAIL
SECTEUR AUTRES		
S-037-26-27	École Sacré-Cœur, Ferme-Neuve 11 h 15 à 12 h 45 et 14 h 45 à 17 h 15	22 h 40 par semaine
S-038-26-27	École Notre-Dame du Saint-Sacrement, Ferme-Neuve 8 h 37 à 16 h 38	35 h 00 par semaine Inclut 12 h 15 de soutien en classe
S-039-26-27	École Sacré-Cœur, Mont-Saint-Michel 14 h 52 à 17 h 50	17 h 45 par semaine
S-040-26-27	École des Bâtisseurs, Notre-Dame de Pontmain 10 h 35 à 17 h 50	35 h 00 par semaine Inclut 11 h 10 de soutien en classe
S-041-26-27	École des Bâtisseurs, Notre-Dame de Pontmain 12 h 45 à 16 h 30	19 h 15 par semaine Inclut 11 h 15 de soutien en classe
S-042-26-27	École de l'Amitié, Notre-Dame du Laus Lundi : 8 h 40 à 16 h 30 Mardi au vendredi: 13 h 15 à 16 h 30	20 h 05 par semaine Inclut 12 h 15 de soutien en classe
S-043-26-27	École Notre-Dame, Lac-des-Écorces Remplacement le vendredi pour l'année scolaire 26-27 9 h 10 à 16 h 45	6 h 45 par semaine Inclut 3 h 20 de soutien en classe
S-044-26-27	École Notre-Dame, Lac-des-Écorces 14 h 12 à 17 h 15	17 h 55 par semaine
S-045-26-27	École Notre-Dame, Lac-des-Écorces 14 h 12 à 16 h 45	13 h 45 par semaine
S-046-27-26	École Saint-Joseph, Val-Barrette Remplacement pour l'année scolaire 2026-2027 15 h 05 à 18 h 05	17 h 40 par semaine
S-047-26-27	École Henri-Bourassa, Chute-Saint-Philippe Lundi : 6 h 55 à 9 h 30 Mardi au vendredi : 6 h 55 à 8 h 30	8 h 55 par semaine Inclut 1 h 00 de soutien en classe
SECTEUR DE LA ROUGE		
S-049-26-27	École du Saint-Rosaire, Nominique 10 h 15 à 16 h 30	30 h 50 par semaine Inclut 14 h 30 de soutien en classe
S-050-26-27	École de l'Aventure, L'Ascension 9 h à 11 h 20	10 h 00 de soutien en classe
S-051-26-27	École Boréale, Sainte-Véronique 10 h 15 à 17 h 35	34 h 30 par semaine Inclut 7 h 30 de soutien en classe
S-052-26-27	École Boréale, Sainte-Véronique 10 h 40 à 11 h 20 et 12 h 40 à 16 h 30	23 h 50 par semaine Inclut 15 h 00 de soutien en classe
S-059-26-27	École du Méandre, Rivière-Rouge 10 h 50 à 17 h 50	34 h 45 par semaine Inclut 12 h 20 de soutien en classe
S-060-26-27	École du Méandre, Rivière-Rouge Remplacement pour l'année scolaire 2026-2027 9 h 35 à 17 h 15	35 h 00 par semaine Inclut 15 h 30 de soutien en classe
S-061-26-27	École du Méandre, Rivière-Rouge 7 h 30 à 10 h 00 et 15 h 20 à 16 h 45	20 h 35 par semaine Inclut 4 h 40 de soutien en classe
De façon générale, du temps de concertation et de planification est prévu certains avant-midis. Certains postes comportent des bris d'horaire		

SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins

Proche des gens, près de la nature, riche en talent